



VILLENEUVE  
SAINT-GEORGES

Service Urbanisme

**EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE D'AUTORISATION  
DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE**

AFFICHAGE N°                    du

Par décision municipale n° **DP 94078 24 00103** du **10 JUIL. 2024**  
Une autorisation de déclaration préalable a été délivrée à

Domicilié (e)                    Monsieur TALANGALE Sumangala Thero  
60 Rue de Belle Place  
94190 Villeneuve Saint Georges

En vue de la réalisation :    travaux au niveau de la véranda existante.  
- rendre l'entièreté de la véranda close et couverte ;  
- déposer la toiture de l'ensemble de la véranda existante ;  
- créer une nouvelle toiture sur l'ensemble de la véranda

Sur un terrain sis                60 Rue de Belle Place  
Cadastré                            AR51

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le                    **10 JUIL. 2024**

Le Maire



Philippe GAUDIN

**PROCES-VERBAL**

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,  
Nous soussigné,                    Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges,  
certifions que l'extrait d'affichage d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet  
de la décision municipale n° **DP 94078 24 00103** du **10 JUIL. 2024** a été affichée en  
Mairie du                            au                            conformément aux textes en vigueur.  
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,